

1) Déclassement et aliénation du chemin rural dit de Fontbrun à Villejésus

Notice explicative

La commune d'Aigre envisage l'aliénation de l'ancien chemin rural situé au lieu-dit Fontbrun. Cette démarche est engagée à l'initiative de la commune dans le cadre de la gestion de son domaine rural et de la régularisation des limites séparatives entre propriétés publiques et privées.

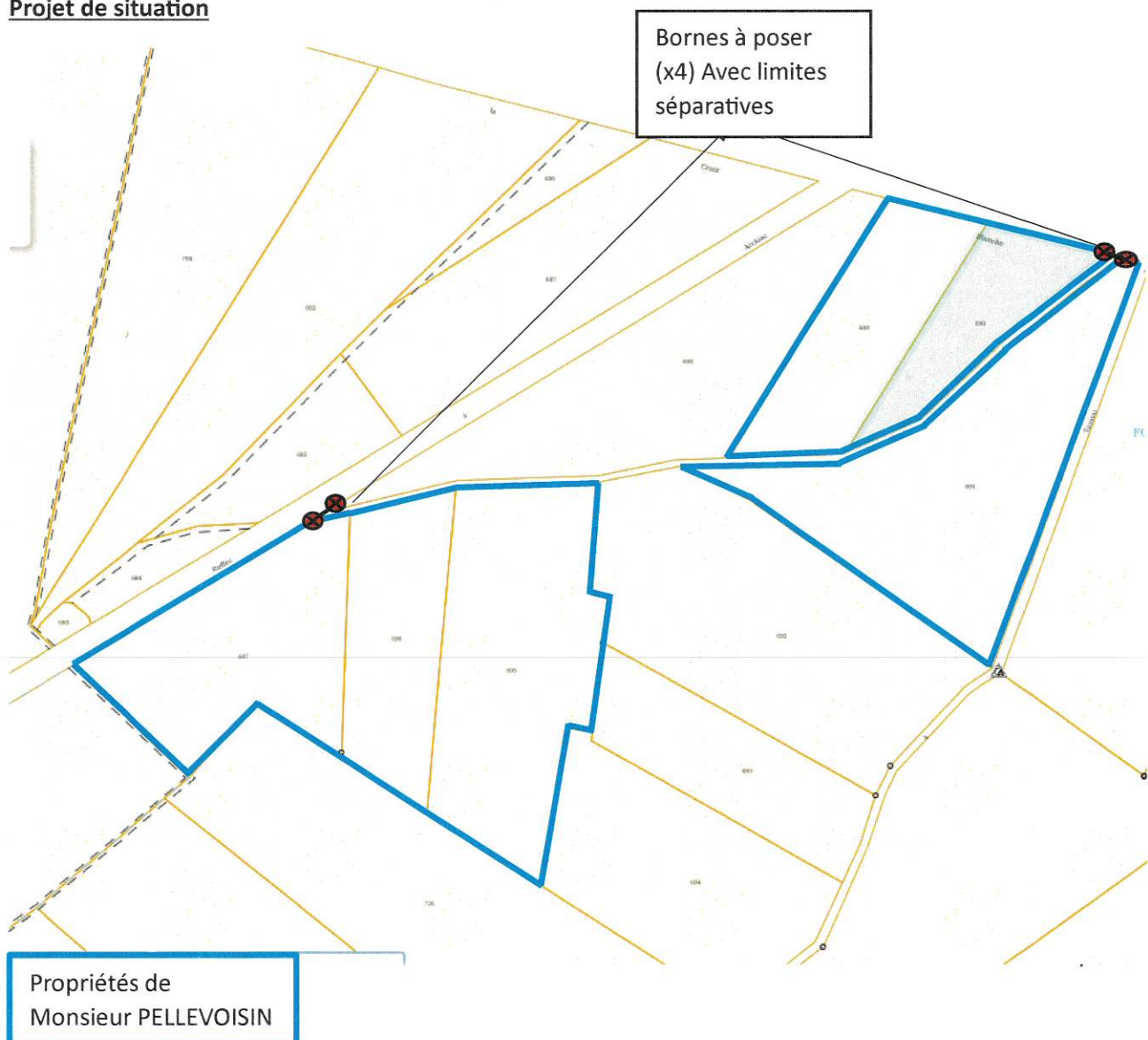
Le chemin concerné, n'existe plus et il est désormais en nature de terre agricole ou zone boisée. Aussi il ne présente plus de caractère d'usage public. Il n'assure plus de continuité de circulation, les parcelles desservies pouvant toutes être accessibles par d'autres voies publiques : RD 736, Chemin rural de Villejésus à Tusson, Chemin rural N°11 dit « De la croix Blanche ».

L'opération vise à régulariser la limite séparative entre la propriété communale et celle de Monsieur PELLEVOISIN, et à rationaliser la gestion foncière locale.

Appréciation sommaire des dépenses

Il convient d'additionner les frais de bornage (1525,20€) aux frais de l'enquête publique.

Projet de situation



COMMUNE D'AIGRE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL N° 2025-05-17



OBJET : DECLASSEMENT ET ALIENATION DU CHEMIN RURAL DIT DE FONTBRUN A VILLEJESUS

L'an deux mil vingt-cinq et le cinq septembre à dix-huit heures trente minutes, le Conseil Municipal de la Commune d'AIGRE, dûment convoqué, s'est réuni à la Mairie déléguée de Villejésus, commune d'Aigre, sous la présidence de Monsieur Renaud COMBAUD, Maire.

Date de convocation du Conseil Municipal :

29 août 2025

Nombre de Conseillers :

En exercice	23
Présents	17
Votants	21

Présents : M. COMBAUD Renaud – Mme FOURÉ Brigitte – Mme BRIS Sylvie – M. BOUCARDEAU Raphaël – Mme LAIRAUD Lê-Xuân – M. GEOFFRION Olivier - M. MÉGRET Christian – Mme RENARD Nathalie – M. TRILLAUD Damien - Mme DELUSSET Nicole – Mme BERTRAND Évelyne – M. DENIS Guillaume – Mme GUILLAUME Amandine – M. HYVERNAUD-PINEAU Dominique – Mme CAILLAUD Nadia – M. TYRÉ Christophe – M. GUYOT Pierre.

Excusés : M. GAILLARD Tanguy – Mme JARRY Marie (pouvoir à Nicole DELUSSET) - M. CLÉMENT Hugues (pouvoir à Olivier GEOFFRION) – Mme ROUX Émilie – Mme RANOUIL Patricia (pouvoir à Amandine GUILLAUME) – Mme BERNARD Amandine (pouvoir à Renaud COMBAUD).

Monsieur Guillaume DENIS est nommé secrétaire de séance.

Le Maire

- Rappelle au Conseil Municipal le tracé du chemin rural dit de Fontbrun à Villejésus.
- Indique qu'il a été constaté une modification de l'emprise du chemin rural par rapport aux parcelles voisines, à savoir qu'il n'existe plus et qu'il est désormais en nature de terre agricole ou de zone boisée et qu'il a donc cessé d'être affecté à l'usage public.

AR Prefecture

016-200083251-20250905-2025_05_17-DE
Reçu le 30/10/2025
Publié le 30/10/2025

Le Conseil Municipal
Après avoir délibéré
A l'unanimité

- Accepte de procéder à l'enquête publique préalable au déclassement et à l'aliénation du chemin rural de Fontbrun.
- Autorise le Maire ou son représentant à désigner un commissaire enquêteur.
- Autorise le Maire ou son représentant à signer toutes pièces nécessaires à la poursuite de cette affaire.

Fait et délibéré, à AIGRE, les jour, mois et an que dessus
Suivent les signatures.

Pour copie certifiée conforme.

Le Maire
Renaud COMBAUD

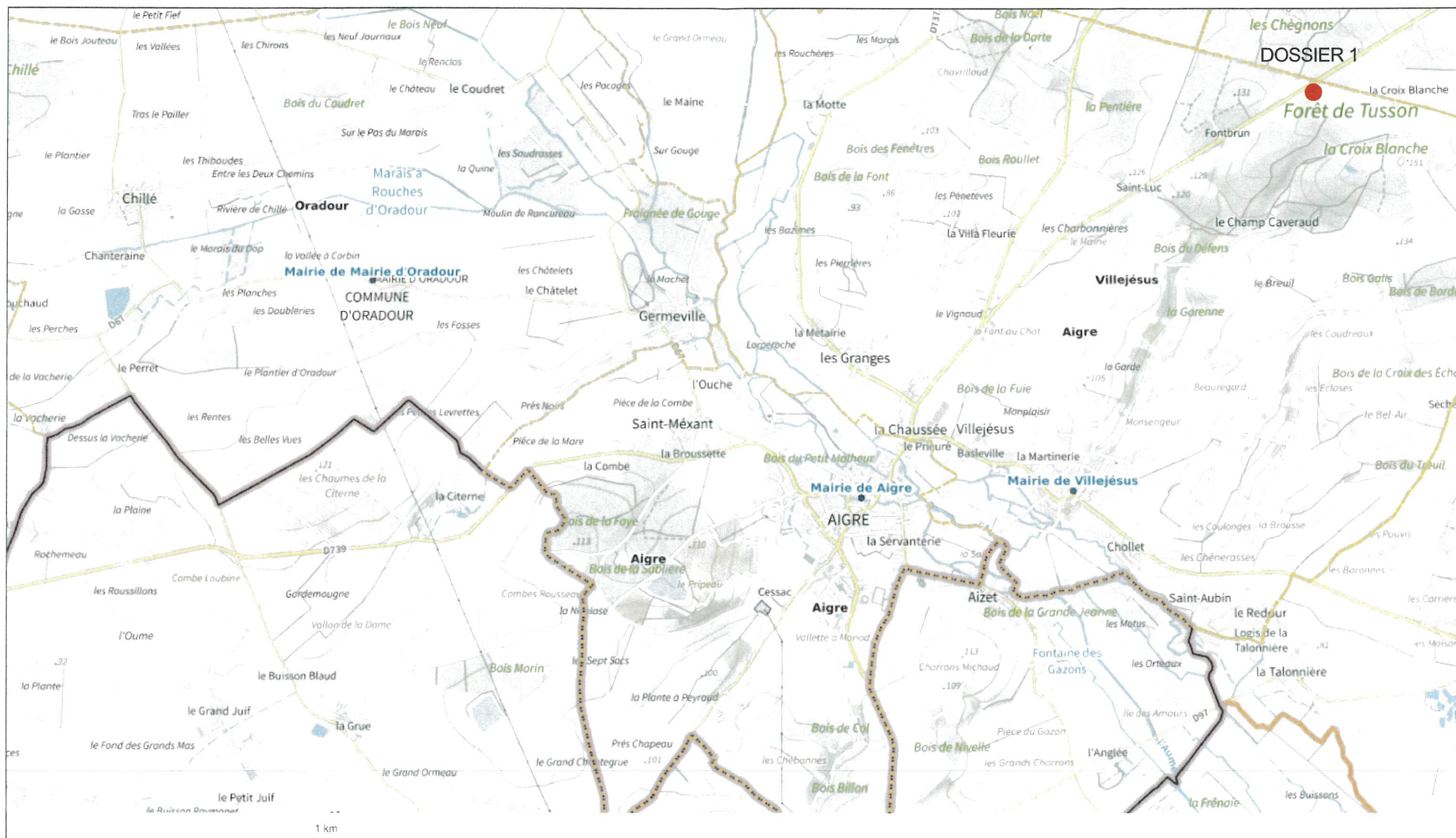


En application de l'article L. 2131-1 du Code Général des Collectivités Territoriales, la présente délibération est exécutoire de plein droit à dater de sa publication et de sa transmission au représentant de l'Etat dans le Département.

En application des dispositions de l'article R.421-1 du Code de justice administrative, cette délibération peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal Administratif dans les deux mois qui suivent sa publication ou sa transmission au représentant de l'Etat dans le Département.

PLAN DE SITUATION

Commune d'Aigre

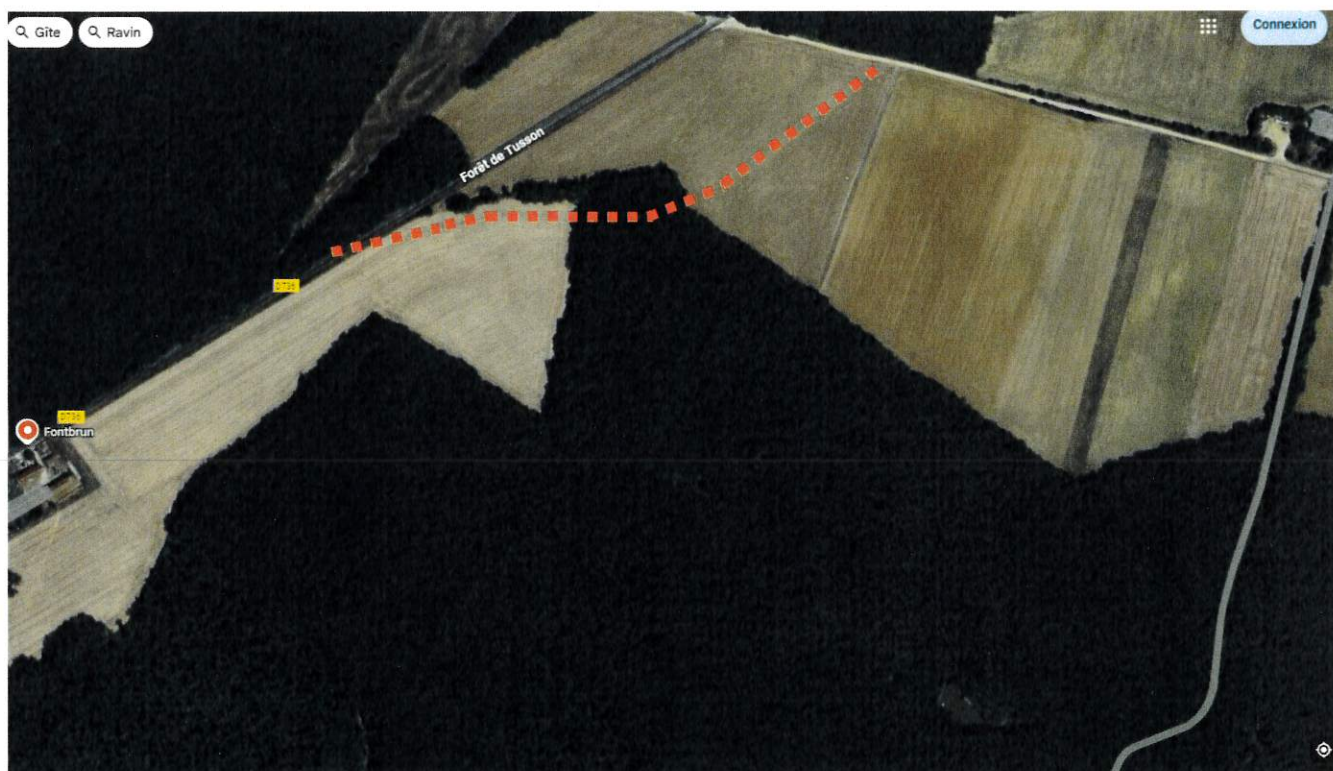


PLAN DES LIEUX

Chemin rural dit de Fontbrun à Villejésus



Portion à aliéner



DIRECTION GÉNÉRALE DES
FINANCES PUBLIQUES

EXTRAIT DU PLAN CADASTRAL

*limite de
division projetée*
⊗ Bornes à poser (x4)

Département :
CHARENTE

Commune :
AIGRE

Section : C
Feuille : 411 C 07

Échelle d'origine : 1/2000
Échelle d'édition : 1/2000

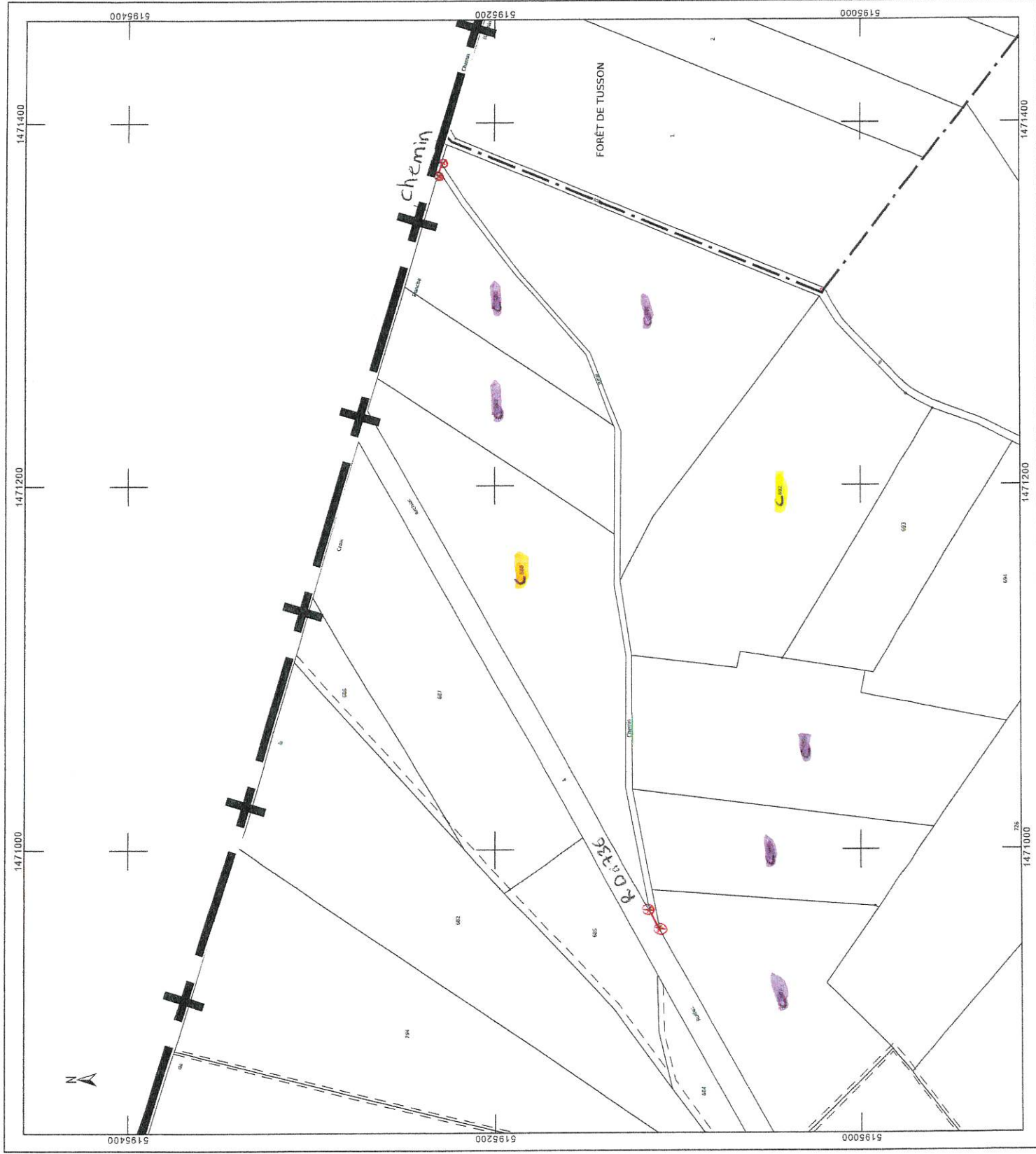
Date d'édition : 05/08/2025
(fuseau horaire de Paris)

Coordonnées en projection : RGF93CC46

Le plan visualisé sur cet extrait est géré par le
centre des impôts foncier suivant :
SDIF Charente - PTGC
CENTRE DES FINANCES PUBLIQUES 1, rue
de la Combe 16025
16025 ANGOULEME CEDEX
tél. 0545975700 - fax
ptgc.charente@dgif.finances.gouv.fr

Cet extrait de plan vous est délivré par :

cadastre.gouv.fr
©2017 Ministère de l'Action et des Comptes
publics



COMMUNE D'AIGRE

Dossier 1

Déclassement et Aliénation du chemin rural de Fontbrun à Villejésus

Liste des Riverains

- 411 C 689, 690, 691, 695, 696, 697 : Monsieur Cedrik PELLEVOISIN (6 Route de RUFFEC 16140 Aigre)
- 411 C 692 : Monsieur Guy SIMON (26 Rue des Taches 16140 FOUQUEURE)
- 411 C 688 : Monsieur Yves CROIRARD (Le Coudret 16140 ORADOUR)